



Programmes bilatéraux France / Allemagne / bilaterale Programme Frankreich / Deutschland

MESRI – BMBF Appel à projets bilatéral franco-allemand en intelligence artificielle

- Contexte :
 - Traité franco-allemand d'Aix la Chapelle
 - Signature d'une déclaration d'intention conjointe sur la création d'un « Réseau de recherche et d'innovation en intelligence artificielle »
 - Objectif:
 - créer un écosystème commun en IA
 - nouveaux projets de collaboration
 - Appel en 2020; pour l'instant pas de nouvel AAP
- 2 focus:
 - projets de 4 ans, entre 2 établissements ENSUP français et allemand > collaborations bilatérales en matière de recherche sur l'IA (type 1).
 - projets de 3 ans, entre des établissements ENSUP français et allemands et des partenaires industriels > recherche et le développement des secteurs applicatifs de l'IA (type 2).
 - Contacts / Kontakt
 - ANR (pour le MESRI)
Dr. Fanny Lachat
fanny.lachat@agencerecherche.fr
 - Contact PT-DLR (pour le BMBF):
Dr. Holger Stegemann / Patrick Schubert
Patrick.Schubert@dlr.deundefined



Programmes bilatéraux avec la Suisse : France/ Suisse / bilaterale Projekte mit der Schweiz: Frankreich / Schweiz

- **Partenariat ANR (Agence Nationale de la Recherche) et FNS (Fonds National Suisse)**
- Objectifs :
 - simplifier et de fluidifier les modalités de collaboration
 - créer des zones de financement de la recherche sans frontière
 - contribuer ainsi à la construction de l'Espace européen de la recherche (EER)
- Procédure : « Lead Agency »
- Types de projets concernés :
 - PRCI («Projets de recherche collaborative – International») franco-suisses (ANR)
 - Instrument "encouragement de projets« (FNS)
- Axes de recherche : Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le FNS
- Durée des projets : min. 12 mois; max. 4 ans
- Fonctionnement :
 - projet commun préparé par les équipes des deux pays
 - Évaluation par une seule agence, la « Lead Agency », (prend en charge le dépôt et l'évaluation des projets)
 - Les projets transnationaux sont en concurrence avec les projets nationaux de l'agence qui conduit l'évaluation.
 - L'agence partenaire a accès à toutes les informations relatives aux projets
 - Chaque agence finance ses équipes nationales selon ses propres modalités d'attribution des aides
- Evaluation :
 - 1/ Évaluation externe (peer review) sur la base des critères formulés par FNS
 - 2/ Évaluation interne



Programmes bilatéraux avec la Suisse : France/ Suisse / bilaterale Projekte mit der Schweiz: Frankreich / Schweiz

Pour 2022

- **Dépôt et évaluation par le FNS**
- **Appels avril & octobre 2022** (dates de soumission, AAP ouverts env. 6 semaines avant)
- Dépôt :
 - plate-forme mySNF
 - Pour des raisons administratives, les requêtes évaluées par le FNS doivent être soumises simultanément par les requérant·es étrangers auprès de leur agence de financement.
- Requêteur·es :
 - Enseignants-chercheurs (minim. 50% de leurs activités) d'un établissement agréé; 4 ans après obtention doctorat
 - Requêteurs étrangers doivent être enregistrés comme "Autres requêteur·es".
 - Pas de requêtes trilatérales, mais possible d'associer au projet des chercheurs d'autres pays en tant que partenaires de projet (jusqu'à 20% du budget suisse, hors salaires)
- Budget / Frais éligibles :
 - Le budget de la partie suisse du projet doit être saisi à la rubrique "Besoins financiers". En ce qui concerne le budget étranger, le "formulaire budgétaire" doit être rempli et téléchargé à la rubrique "Lead Agency et autres accords"
 - Salaires des collaboratrices et des collaborateurs scientifiques et techniques des projets de recherche dans le cadre des fourchettes et barèmes prescrits par le FNS
 - Frais directement liés à la réalisation de la recherche, notamment le matériel de valeur durable, les consommables, les frais de séjour, de déplacement et de tiers
 - Frais liés au temps de traitement et aux données, et les frais pour la mise à disposition des données de recherche (Open Research Data)
 - Coûts directs pour l'utilisation d'infrastructures de recherche liée à la réalisation de la recherche
 - Frais pour l'organisation de réunions et ateliers en lien avec la recherche financée
 - Frais pour les activités de coopération et de réseautage au niveau national et international
- Un plan de gestion des données (Data Management Plan ou DMP) doit être remis conformément aux exigences du FNS. Le DMP est directement saisi sur la plate-forme mySNF.



Programmes bilatéraux avec la Suisse : France/ Suisse / bilaterale Projekte mit der Schweiz: Frankreich / Schweiz

Liens utiles :

- Lead Agency:
<https://www.snf.ch/fr/Shcb21B7T7hmJBwM/encouragement/projets/lead-agency-procedure>
- Règlement relatif à l'instrument „encouragement de projets“ :
<https://www.snf.ch/media/fr/FuUlveEikmunxb4X/projektfoerdersreglement-f.pdf>
- ANR, projets PRCI :
<https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-generique-aapg-2022/>

Contacts :

- Contact ANR :

aapg.science@anr.fr : montage scientifique

aapg.adfi@anr.fr : montage administratif et financier

aapg.si@anr.fr : difficulté rencontrée lors de la saisie des données ou lors du dépôt des documents sur le site de dépôt

- Contact FNS :

Sciences Humaines et Sociales: Paul Pignat
paul.pignat@snf.ch

Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur: Julien Leuthold
julien.leuthold@snf.ch

Biologie et médecine: Barbara Schellenberg
barbara.schellenberg@snf.ch



Programmes bilatéraux avec la Suisse : Allem. / Suisse

/ bilaterale Projekte mit der Schweiz: Deutschland / Schweiz

- **Partenariat DFG (Deutsche Forschungsgemeinschaft) et FNS (Fonds National Suisse) dans le cadre de Weave**
- Weave :
 - Pays participants : Belgique (Flandre & Wallonie); Allemagne; Croatie; Luxembourg; Autriche; Pologne; Suède; Slovaquie; Tchéquie
 - scientifiques de **deux à trois pays** ou régions européennes peuvent soumettre un projet de recherche commun auprès d'une agence de financement
- Procédure : dépôt auprès de « Lead Agency » (une seule agence évaluatrice) au choix des partenaires
- Types de projets concernés :
 - Instrument "encouragement de projets« (FNS)
 - Individual Research Grants (DFG)*
- Axes de recherche : Tous les champs disciplinaires financés par l'DFG et le FNS
- Durée des projets : max. 36 mois (+ prolongation)
- Fonctionnement :
 - projet commun préparé par les équipes des deux pays
 - Le plan de recherche doit être rédigé selon les directives de la Lead Agency ; il est soumis sans modifications à l'agence de financement partenaire.
 - Toutes les autres indications doivent être fournies selon les directives des agences de financement participantes
 - Chaque agence finance ses équipes nationales selon ses propres modalités d'attribution des aides (frais éligibles en lien avec le type de projets / la lead agency; mais en général frais réels en lien avec projet, frais personnel; infrastructures; communication)**
- Evaluation :
 - Même si le FNS procède à l'évaluation des projets, les comités du FNS et de la DFG effectuent une évaluation séparée

Pour 2022:

- Si Lead Agency Suisse : avril / octobre 2022
- Si DFG : au fil de l'eau



Programmes bilatéraux avec la Suisse : France/ Suisse / bilaterale Projekte mit der Schweiz: Frankreich / Schweiz

Liens utiles :

- DFG Weave :
https://www.dfg.de/en/research_funding/programmes/international_cooperation/joint_proposal_weave_process/
- Règlement relatif à l'instrument „encouragement de projets“ FNS :
<https://www.snf.ch/media/fr/FuUlveEikmunxb4X/projektfoerdersreglement-f.pdf>
- Weave global : <https://weave-research.net/find-your-funding/>

Contacts :

- Kontakt DFG:

Allgemeine Informationen zum Weave-Verfahren:
weave@dfg.de

Fachliche Angelegenheiten:

- Fachliche Ansprechpersonen in der DFG-Geschäftsstelle :
https://www.dfg.de/dfg_profil/geschaeftsstelle/struktur/fachzustaendigkeit/index.jsp
- Contact FNS :
 - Division Sciences humaines et sociales Paul Pignat
E-Mail: leadagency.div1@snf.ch
 - Division Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur Julien Leuthold
E-Mail: leadagency.div2@snf.ch
 - Division Biologie et médecine Simone Levionnois
E-Mail: projects.ls@snf.ch